

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi et de
l'insertion

Arrêté du 15 octobre 2021

portant nomination des examinateurs associés aux membres du jury pour les concours externe, interne et du 3^{ème} concours à affectation nationale et à affectation locale pour le recrutement des inspecteurs du travail au titre de l'année 2021

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 25 août 2011 fixant la rémunération des personnes participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement dans les services et établissements relevant de l'autorité ou de la tutelle du ministre chargé du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,

Vu l'arrêté du 19 juillet 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des inspecteurs du travail, notamment l'article 6,

Vu l'arrêté du 22 février 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture des concours externe, interne et du troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail,

Vu l'arrêté du 22 février 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture des concours externe, interne et du troisième concours nationaux à affectation locale dans la région Ile-de-France pour le recrutement d'inspecteurs du travail ;

Arrête :

Article 1^{er} :

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés pour les épreuves orales des concours externe, interne et du 3^{ème} concours de recrutement des inspecteurs du travail à affectation nationale et à affectation locale, au titre de l'année 2021 :

Madame Yamina AHMED-BRAHIM Inspectrice du travail à la direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France ;

Madame Elodie ALMERAS Directrice adjointe du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-Maritime;

Monsieur Antoine BAYLOT Inspecteur du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées ;

Monsieur Patrick BOMPIEYRE Ingénieur de prévention à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Occitanie ;

Monsieur Loïc CAMUZAT Directeur adjoint du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Essonne ;

| | |
|--|---|
| Monsieur Michel CAVAGNARA | Directeur du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Vaucluse ; |
| Madame Chrystèle CHAZAL | Inspectrice du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Loire ; |
| Monsieur Vincent CLINCHAMPS | Directeur du travail adjoint à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Nouvelle Aquitaine ; |
| Madame Ornella DAUSSAT | Psychologue à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Madame Caroline DECLEIR | Directrice adjointe du travail à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand-Est ; |
| Madame Coline Garcia | Psychologue à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Madame Céline GISBERT | Attachée principale d'administration de l'Etat à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Ardèche ; |
| Madame Céline HOOGE | Directrice adjointe du travail à la Direction générale du travail ; |
| Madame Dorothée INGLLOT | Psychologue à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Madame Béatrice JACOB | Directrice du travail à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Nouvelle-Aquitaine ; |
| Madame Elise JORRO | Inspectrice du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Paris ; |
| Monsieur Olivier LECLERC | Directeur du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du territoire de Belfort ; |
| Madame Isabelle LETOURNEAU | Psychologue à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Madame Catherine MACQUERON | Psychologue à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Monsieur Sébastien MOIZAN | Directeur adjoint du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ille-et-Vilaine ; |
| Monsieur Saïd MOURI | Psychologue à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Madame Marie-Françoise PARNAUDEAU-MASSON | Contrôleuse générale honoraire ; |
| Madame Isabelle PAUTRAT | Psychologue à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |

| | |
|--------------------------|---|
| Monsieur Michaël PRIEUX | Inspecteur du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-Maritime ; |
| Madame Salia RABHI | Attachée principale d'administration de l'Etat à la Préfecture de la Côte d'Or ; |
| Madame Anne RAMAT | Directrice adjointe du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Gironde ; |
| Madame Barbara RUBAGOTTI | Directrice adjointe du travail à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Bourgogne-Franche-Comté ; |
| Madame Marie SUQUET | Psychologue à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes ; |
| Madame Sylvie TAMAIN | Psychologue à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes. |

Article 2

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés pour les épreuves orales de langues étrangères des concours externe, interne et du 3^{ème} concours de recrutement des inspecteurs du travail à affectation nationale et à affectation locale, au titre de l'année 2021 :

| | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Madame Alejandra CHULIA JORDAN | Professeure d'espagnol ; |
| Monsieur David CLOSEN | Professeur d'allemand ; |
| Madame Laurinda FERREIRA | Professeure de portugais ; |
| Madame Manon GAIMARD | Professeure d'italien ; |
| Madame Cécile MILLOT-MARICOT | Professeure d'anglais ; |
| Madame Martine NEYROUD | Professeure d'anglais. |

Article 3

Ces concours sont classés dans le groupe 1 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 25 août 2011 susvisé.

Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 15 octobre 2021

La Cheffe du Département
« Recrutement, rémunération, mobilité, intégration »



Marie GALLOO-PARCOT